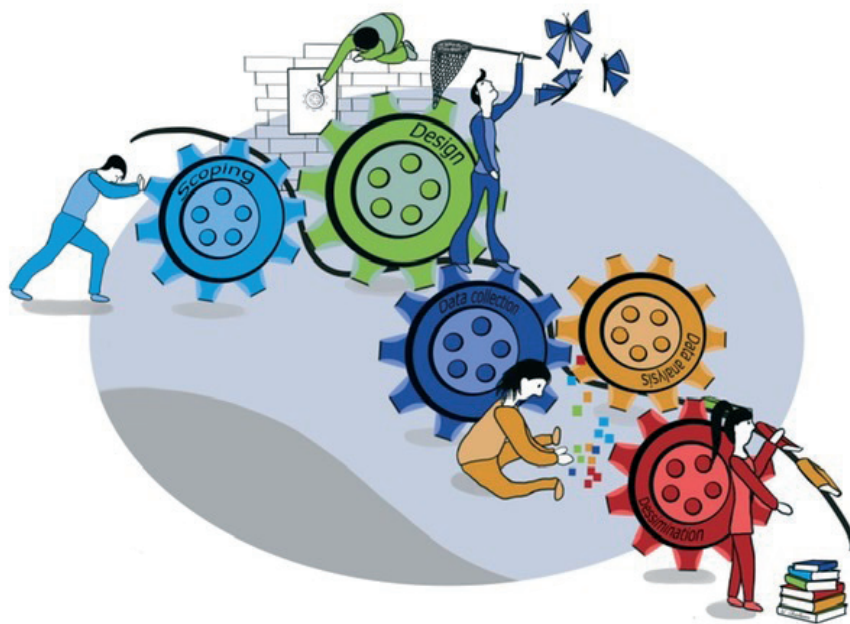


COLLABORER À UNE RECHERCHE SCIENTIFIQUE, POURQUOI ? COMMENT ?



EN QUOI LA RECHERCHE ME CONCERNE-T-ELLE ?

La recherche scientifique, ce n'est pas seulement la recherche en laboratoire ou sur les médicaments, c'est aussi **la recherche concernant des sujets de santé publique, d'organisation des soins de santé, de politiques sociales**, etc. Tout le monde bénéficie de ce type de recherche : les patients et leurs proches, les utilisateurs de services de santé, les professionnels de la santé et de l'aide sociale et bien d'autres encore. C'est ce type de recherche en soutien à la politique de santé que nous menons au KCE.

Nos recherches permettent de déterminer ce qui fonctionne le mieux dans l'organisation des soins et leurs résultats servent de base aux décisions concernant les traitements et les soins à tous les niveaux. Des décisions qui affectent la vie et la santé des patients, mais aussi de toutes les personnes qui entrent un jour en contact avec notre système de soins de santé, qui prennent un médicament ou qui se soucient simplement de leur santé. Bref, tout le monde.

Ce type de recherche en soutien à la politique peut empêcher le gaspillage d'argent public pour des traitements et des soins qui n'aident pas vraiment les gens. Elles peuvent directement influencer la manière dont les soins de santé seront organisés à l'avenir.

QUE PUIS-JE APPORTER AUX CHERCHEURS ?

En vous impliquant dans les recherches du KCE, vous pouvez contribuer à les rendre plus concrètes et utiles.

En vivant avec des maladies ou des handicaps particuliers, en ayant vous-même une expérience des soins de santé (pour vous ou pour des proches), **vous détenez une expérience qui peut être utile pour nos chercheurs**. Leurs connaissances sur votre problème de santé sont plus théoriques – à moins qu'ils ne l'aient également vécu – et il peut y avoir des lacunes dans leur manière de comprendre la situation des patients. En leur apportant votre expérience et votre point de vue, vous leur fournissez des informations précieuses auxquelles ils ne peuvent avoir accès autrement.

Les patients qui s'engagent dans la recherche peuvent le faire pour différentes raisons. Certains ont vécu une expérience difficile et souhaitent en tirer quelque chose de constructif, afin que cela serve à d'autres plus tard. D'autres ont au contraire eu des expériences très positives et considèrent cette contribution comme une occasion de «donner quelque chose en retour».

Si vous décidez de collaborer à l'une de nos recherches, nous n'attendrons pas de vous que vous ayez des connaissances scientifiques ou techniques particulières. Votre expérience personnelle ou collective est tout ce que vous devez savoir ; c'est cette «expertise du vécu» qui rend votre contribution à l'équipe de recherche unique et irremplaçable.

COLLABORER À UNE RECHERCHE, CELA CONSISTE EN QUOI ?

Collaborer à une recherche, ce n'est pas simplement prendre part à une étude pour tester un nouveau traitement ou un nouveau vaccin. C'est **intégrer notre équipe de recherche** pour travailler ensemble à la conception et à la réalisation de l'étude.

Lorsque nous impliquons des patients dans nos recherches, nous travaillons ensemble pour définir :

- sur quoi va porter la recherche
- comment la recherche sera menée
- comment les résultats seront communiqués et mis en pratique.

EN QUOI PUIS-JE RÉELLEMENT AVOIR UN IMPACT ?

À tous les stades de la recherche, votre apport peut réellement faire la différence. Vous pouvez contribuer à la réflexion autour d'un projet de recherche quand il n'est encore qu'à l'état de projet. Tout au long du déroulement de la recherche, vous pouvez veiller à ce qu'elle reste ajustée aux préoccupations des patients – ce qui n'exclut pas d'autres dimensions plus scientifiques. Enfin, une fois la recherche terminée, vous pouvez aussi vous impliquer dans sa diffusion afin que les messages et recommandations qui en résultent soient entendus par toutes les instances auxquelles ils s'adressent.

**En vous impliquant dans les recherches du KCE,
vous contribuez à les rendre plus concrètes et utiles.**

QU'EST-CE QUE LE KCE ?

Le Centre Fédéral d'Expertise des Soins de Santé (KCE) est un **centre de recherche d'utilité publique spécialisé dans la recherche sur l'organisation, le financement et le remboursement des soins de santé**. Il est financé par les autorités fédérales de santé.

Quelques exemples de recherches récentes du KCE :

- le suivi de la grossesse : comment se déroule-t-il aujourd'hui ? comment l'améliorer ?
- les soins de santé mentale : à qui sont-ils destinés ? devons-nous les organiser autrement ?
- les implants auditifs : sont-ils efficaces ? à quelles conditions devraient-ils être remboursés ?
- les demandeurs d'asile : reçoivent-ils les soins dont ils ont besoin ?
- les apnées du sommeil : comment pourrait-on organiser leur diagnostic à domicile ?
- les hôpitaux et les réseaux hospitaliers : quelles sont les réformes nécessaires ?
- etc.

Nos études scientifiques sont destinées à **guider les autorités de santé dans la préparation et la mise en œuvre de nouvelles politiques de santé ou dans des décisions de remboursement de nouvelles interventions de santé**. Elles offrent une base scientifique solide aux décisions politiques, tout en veillant à ce que les soins de santé restent accessibles à tous, équitables et de qualité.

Le KCE n'a toutefois aucun pouvoir de décision propre. Les choix politiques qui découlent de nos rapports et recommandations ne relèvent pas de notre responsabilité mais de celle des décideurs politiques concernés.

Les patients jouent un rôle de plus en plus important dans nos recherches.

En Belgique, le KCE a été le premier organisme fédéral de recherche à se demander, en 2018, si les patients ne devaient pas être systématiquement impliqués dans ses projets de recherche.



**Intéressé(e) ?
Envie d'en savoir
plus ?**

La brochure «**Nous vous invitons à collaborer à une recherche du KCE. Qu'est-ce que cela implique ?**» (disponible sur www.kce.fgov.be/fr/focus-patients) vous informe en détail sur la manière dont nous collaborons avec les patients dans nos recherches.

Contact : info@kce.fgov.be